



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 3 juillet 2017, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juillet 2017, en ajoutant 8.10 et 8.11

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 juillet 2017
3. Adoption des procès-verbaux des séances régulière et extraordinaire du 5 juin 2017, la séance extraordinaire du 30 août 2016 et du procès verbal de correction produit le 12 juillet 2016.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisirs, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Dépôt du rapport financier 2016
 - 8.3 Démission d'une employée municipale
 - 8.4 Contrat de déneigement de la route 255 et l'ancienne route 108
 - 8.5 Offre d'Asisto pour la vérification de 2 débitmètres
 - 8.6 Offre pour la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc
 - 8.7 Offre pour travaux sur le passage à niveau sur le chemin Gould Station
 - 8.8 Achat de matériaux granulaires – saison 2017
 - 8.9 Achat d'une fournaise Newmac bois-huile
 - 8.10 Ajout d'un OBNL à la police d'assurance municipale
 - 8.11 Don à l'OBNL l'Image de Bury's Image
9. Législation
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil

2017-07-089



No de résolution
ou annotation

13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 7 août, 2017, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière et extraordinaire du 5 juin 2017, la séance extraordinaire du 30 août 2016 et du procès-verbal de correction produit le 12 juillet 2016.**

2017-07-090

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière et extraordinaire du 5 juin 2017, la séance extraordinaire du 30 août 2016 et du procès-verbal de correction produit le 12 juillet 2016, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **1^{ère} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant:

- Que deviendra l'ancienne caserne de pompiers? Stationnement?
- Règlement 430-2016 – refoulement – le but de ce règlement?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale mentionne qu'il n'y a pas de correspondance particulière.

6. **Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. **Rapports des comités**

- 7.1 **Administration**
- 7.2 **Sécurité publique**
- 7.3 **Travaux publics**
- 7.4 **Urbanisme et Environnement**
- 7.5 **Loisirs, sport et culture**

8. **Affaires nouvelles**

- 8.1 **Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 221 494.40 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2017 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2017-07-091



2017-07-092
No de résolution
ou annotation

8.2 Dépôt du rapport financier 2016

CONSIDÉRANT QUE, selon les exigences de la Loi, un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2016 tel que préparé par la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et en autorise le dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Démission d'une employée municipal

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative, Madame Lise P. Côté, a signifiée sa démission pour le 30 juin 2017 dans une lettre qu'elle a remise à la directrice générale le 26 juin 2017.

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la démission déposé par l'adjointe administrative, Mme Lise P. Côté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Contrat de déneigement de la route 255 et l'ancienne route 108

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transport du Québec demande à la Municipalité d'exécuter des travaux de déneigement, de déglçage, de fourniture des matériaux et site d'entreposage pour la route 255 et pour l'ancienne route 108, dans la municipalité de Bury, sur une longueur de 1,441 kilomètres ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux font l'objet d'une entente d'une durée de un (1) an incluant une clause de renouvellement pour les quatre années subséquentes ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autoriser la directrice générale, madame Karen Blouin, à signer pour et au nom de la municipalité de Bury le contrat portant le numéro 850917977 au prix global forfaitaire de 8 185.32 \$, non taxable, par année.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Offre de la firme Asisto

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de services professionnels de la firme Asisto pour effectuer la vérification des équipements de mesures de débit à l'eau brute et à l'eau distribuée;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

2017-07-093

2017-07-094

2017-07-095



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU De mandater la firme Asisto à effectuer la vérification des équipements de mesures de débit à l'eau brute et à l'eau distribuée au montant de 1 260, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Offre de service pour la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc municipal

2017-07-096

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU de mandater l'entreprise Localisation Bois Franc inc. à effectuer les travaux de recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc municipal tel que décrit dans l'offre de service reçu le 27 juin dernier.

QUE le montant soit pris à même le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Travaux sur le passage à niveau sur le chemin Gould Station

2017-07-097

ATTENDU QUE des travaux de réhabilitation du passage à niveau sont prévus sur le chemin Gould Station le 18 juillet prochain;

ATTENDU QUE ces travaux nécessiteront la fermeture du chemin entre 7h00 et 18h00 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un estimé de la compagnie CMQ Railway Inc. pour une partie des travaux reliés à la voirie et une demande de contribution pour les travaux sur le chemin;

ATTENDU QUE la contribution financière de la municipalité représente un montant approximatif de 5 000 \$ pour l'asphaltage ainsi que la signalisation lors des travaux;

ENCONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'autoriser la fermeture du chemin Gould Station entre 7h00 et 18h00 le 18 juillet prochain, le temps d'effectuer les travaux sur le passage à niveau;

D'autoriser un montant de 5 000 \$, taxes en sus, pour les coûts d'asphaltage de chaque côté des rails du passage à niveau sur le chemin Gould Station et d'assurer la signalisation pour la durée des travaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.8 Achat de matériaux granulaires – saison 2017

2017-07-098

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à deux propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassé) 0-3/4 MG 20b pour des travaux de rechargement de la couche de roulement et d'accotements sur les chemins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de matériaux granulaires auprès des deux fournisseurs ci-dessous pour le rechargement de chemins tel que prévu au budget. Le prix inclus la redevance et le chargement :



No de résolution
ou annotation

	Transport et Excavation Stéphane Nadeau	Transport et Excavation Jocelyn Ménard
0-3/4 ", MG-20B	9,00 \$ La tonne métrique	8,00 \$ La tonne métrique
0-2 1/2 "	8,00 \$ La tonne métrique	9,00 \$ La tonne métrique

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.9 Achat d'une fournaise Newmac bois/huile

ATTENDU QUE la fournaise au garage municipal doit être remplacée;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions auprès de trois fournisseurs;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat d'une fournaise Newmac bois/huile, modèle CLC 170E brûleur Riello, de l'entreprise Pétroles Sherbrooke au coût de 8 617.38 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires au paiement de cet achat soient prises à même le fonds de roulement.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.10 Ajout d'un OBNL à la police d'assurance municipale

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'ajouter l'organisme à but non lucratif, Association Athlétique de Bury, comme assuré additionnel à la police d'assurance de la Municipalité de Bury pour couvrir leurs activités durant l'année 2017, au montant de 175 \$, taxe en sus..

Que cette couverture est rétroactive au 30 juin 2017.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.11 Don à l'OBNL l'Image de Bury

ATTENDU QUE la municipalité de Bury contribue financièrement à chaque année au journal L'Image de Bury ;

ATTENDU QUE le Journal a transmis une demande de financement pour l'exercice 2016-2017;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU D'autoriser un montant de 2 500 \$ en guise d'aide financière au journal L'Image de Bury pour l'exercice 2017.

Que l'aide financière sera transmise avant la fin de leur exercice financier en juillet 2017.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2017-07-099

2017-07-100

2017-07-101



No de résolution
ou annotation

9. Législation

Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées:

- 8.5 – 8.6 – 8.10
- 8.8 – Quel sorte de matériaux ?
- 8.9 – Il y a un employé pour l'alimenter?
- Les items sur la liste des comptes : 23, 31, 39, 60 et 61

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

2017-07-102

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h10.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 7 août, 2017, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Karen Blouin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2017-07-091; 2017-07-094; 2017-07-095; 2017-07-096; 2017-07-097; 2017-07-098; 2017-07-099; 2017-07-100; 2017-07-101.

Signé ce 4 juillet, 2017,

Louise Brière, secrétaire-trésorière adjointe,

Pour

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Alain Villemure, maire suppléant

Pour

Walter Dougherty, Maire